

CHARNAY-LÈS-MÂCON CONSEIL MUNICIPAL

Charnay veut garder la main sur son plan d'urbanisme



■ Jean-Louis Andrès et ses adjoints Serge Gaulias et Danièle Grandjean.
Photo Jehan BOZON

Lundi soir, le conseil charnaysien s'est prononcé contre le transfert de la compétence PLU à l'agglomération. Pour son retrait complet, au moins un quart des communes de Mâconnais-Beaujolais agglomération (MBA) devront faire le même choix.

En respect des textes de la loi Alur, la commune de Charnay-lès-Mâcon devait se prononcer avant le 26 mars. En jeu, le potentiel transfert de sa compétence en matière de plan local d'urbanisme (PLU) à la toute nouvelle intercommunalité Mâconnais-Beaujolais agglomération (MBA). Ce lundi, un conseil, quasi exclusivement dédié à cette question (seuls deux points à l'ordre du jour), avait été convié. Et à l'unanimité, tous groupes confondus, les conseillers charnaysiens ont décidé de s'opposer à ce transfert. D'ici la date butoir, si au moins 25% des communes de l'agglomération, représentant au moins 20% de sa population, font le même choix, il sera donc abandonné. Pour le maire Jean-Louis Andrès, par ailleurs vice-président de MBA, ce transfert de la compétence PLU serait en effet prématuré. D'autant que sont aujourd'hui mises en œuvre la modification du Plan local de l'habitat et surtout l'élaboration du Schéma de cohérence territoriale (SCoT). « Nous devons impérative-

ment réfléchir à l'implantation de l'habitat ou encore à celle des surfaces commerciales pour éviter des dérives trop importantes », a expliqué le maire. « Mais aussi penser à un plan de déplacement pour ne pas découvrir, après des opérations, qu'on a besoin d'infrastructures routières pour fluidifier le trafic. »

“ Nous devons éviter des dérives trop importantes. ”

Le maire, Jean-Louis Andrès

Charnay entend donc garder la main sur son PLU, « une opportunité de planification pour la commune permettant d'en organiser le cadre de vie et l'urbanisation », pour une période transitoire allant jusqu'à la prochaine mandature. D'autant que la commune a voté il y a peu une modification de son plan pour le secteur Petits Champs-La Ronze-Malcus. « C'est une réserve foncière importante pour l'agglomération et j'entends préserver cet espace d'une pression immobilière importante », a détaillé l'élu. Les votes vont donc s'enchaîner dans les communes de la MBA.

Johan Bozon